



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

**ASSEMBLEE REGULIERE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CHAMPLAIN, TENUE LE 7 DECEMBRE 2009,
AU CENTRE DU TRICENTENAIRE, A 20 H**

SONT PRÉSENTS À CETTE ASSEMBLÉE :

- Monsieur Raymond Beaudry
- Madame Sonya Pronovost
- Monsieur Claude Chartier
- Madame Mireille Le Blanc
- Monsieur Benoît Massicotte
- Monsieur Gilles Patry

réunis sous la présidence de monsieur Jean-Robert Barnes, maire.

Monsieur Jean Houde, secrétaire-trésorier, est aussi présent.

2009-12-217

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoit Massicotte

APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Chartier

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

- 1- Prière.
- 2- Adoption de l'ordre du jour.
- 3- Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 9 novembre, 16 novembre et 30 novembre 2009
- 4- Comptes à payer
- 5- Correspondance
- 6- Rapport du comité consultatif d'urbanisme
- 7- Demande de dérogation mineure présentée par madame Denise Charest
- 8- Avis de motion de la présentation d'un règlement visant à fixer le taux des taxes et les tarifs pour les services municipaux pour l'année 2010
- 9- Cotisation à la Corporation de Transport adapté de Fran-Che-Mont pour 2010
- 10- Entente pour le déneigement de l'école Champlain
- 11- Contrat avec le ministère des Transports du Québec pour le balayage de la chaussée
- 12- Don à la société historique de Champlain
- 13- Don au Noël du Pauvre
- 14- Publicité dans le cahier spécial de Noël du Bulletin des Chenaux
- 15- Renouvellement d'un emprunt de 63 100 \$
- 16- Transfert budgétaire
- 17- Date des assemblées régulières du conseil pour l'année 2010
- 18- Demande de subvention pour les travaux d'amélioration du réseau routier municipal
- 19- Adoption des prévisions budgétaires 2010 de l'OMH de Champlain
- 20- Varia :
- 21- Levée de l'assemblée

ADOPTÉ unanimement



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

2009-12-218

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 9
NOVEMBRE, 16 NOVEMBRE ET 30 NOVEMBRE 2009**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudy
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 9 novembre, 16 novembre et 30 novembre 2009.

ADOPTÉ unanimement

2009-12-219

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sonya Pronovost
APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Chartier

D'autoriser le secrétaire-trésorier à procéder au paiement des comptes apparaissant sur la liste des factures à payer en date du 7 décembre 2009 pour une somme n'excédant pas 117 012.08 \$ pour la Municipalité.

ADOPTÉ unanimement

Note

CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue au cours du mois de novembre est déposée.

Note

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Le rapport du comité consultatif d'urbanisme pour l'assemblée du 23 novembre 2009 est déposé.

2009-12-220

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE PRÉSENTÉE PAR
MADAME DENISE CHAREST**

CONSIDÉRANT QU'une demande est présentée pour autoriser l'installation d'une clôture de sécurité pour une piscine à une distance de moins de .1 m de la limite du terrain au 726 Notre-Dame ;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire voisin du 726 Notre-Dame s'oppose à la dérogation demandée ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité Consultatif d'urbanisme a étudié la demande et émis un avis ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Chartier
APPUYÉ PAR : Monsieur Gilles Patry

Que la demande de dérogation pour la propriété du 726 Notre-Dame soit rejetée.

ADOPTÉ unanimement

Note

**AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN
RÈGLEMENT VISANT À FIXER LES TAXES ET LES TARIFS
POUR LES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNEE 2010**



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Champlain

Avis de motion est donné par monsieur Raymond Beaudry de la présentation, lors d'une prochaine assemblée du conseil, d'un règlement visant à fixer les taxes et les tarifs pour les services municipaux pour l'année 2010

2009-12-221

COTISATION À LA CORPORATION DE TRANSPORT ADAPTÉ DE FRAN-CHE-MONT POUR 2010

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Champlain désire se prévaloir des dispositions des articles 536 à 539 du Code municipal pour accorder une subvention à la Corporation de transport adapté de Fran-Che-Mont et conclure une entente relative à l'exploitation d'un service de transport adapté sur et à l'extérieur de son territoire, pour les personnes handicapées ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry
APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Chartier

QUE cette entente est conditionnelle à l'acceptation des prévisions budgétaires 2010 par le ministère des Transports du Québec, lesquelles sont annexées à la présente pour en faire partie comme si elles étaient ici au long reproduites ;

QUE le budget total pour la vingt et unième année d'opération est estimé à 301 241 \$, le coût estimé pour le transport adapté est de 246 849 \$, et que la municipalité de Champlain autorise, à même le fond d'administration générale, le versement d'une subvention à la Corporation de Transport adapté de Fran-Che-Mont au montant de 3 868 \$ pour une période d'un (1) an, soit du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010 ;

QUE le conseil accepte de verser sa quote-part au même titre que l'ensemble des municipalités participantes, ce qui représente 20 % du montant des prévisions budgétaires et ce, à la condition que le ministère des Transports du Québec accepte ces dites prévisions ;

QUE la municipalité mandataire en accord avec l'ensemble des municipalités participantes au transport adapté, soit la Municipalité de Mont-Carmel et qu'à ce titre elle devienne l'interlocutrice auprès du ministère des Transports du Québec et nomme un délégué qui siège sur le Conseil d'administration de la Corporation de transport adapté de Fran-Che-Mont ;

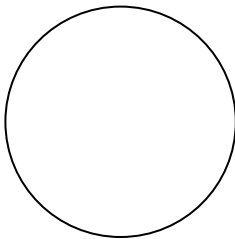
QUE le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer ladite entente, pour et au nom de la Municipalité de Champlain avec la Corporation de transport adapté de Fran-Che-Mont.

ADOPTÉ unanimement

2009-12-222

ENTENTE POUR LE DÉNEIGEMENT DE L'ÉCOLE CHAMPLAIN

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire du Chemin-du-Roy demande que la Municipalité procède au déneigement de l'aire de



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Champlain

stationnement de l'école Champlain contre un montant horaire de soixante-cinq dollars (65 \$);

CONSIDÉRANT QUE les employés de la municipalité doivent déneiger l'aire de stationnement du Centre du Tricentenaire qui est adjacente à celle de l'école;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc
APPUYÉ PAR : Monsieur Gilles Patry

QUE la Municipalité de Champlain accepte la proposition de la Commission Scolaire du Chemin-du-Roy pour le déneigement des aires de stationnement de l'école Champlain pour l'hiver 2009-2010 et autorise le secrétaire-trésorier à signer une entente avec la Commission scolaire du Chemin-du-Roy.

ADOPTÉ unanimement

2009-12-223

CONTRAT AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC POUR LE BALAYAGE DE LA CHAUSSÉE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Champlain effectue des travaux de balayage des routes dont l'entretien est de responsabilité provinciale ;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec propose une entente d'une durée de trois (3) ans (années 2010, 2011 et 2012) pour le financement des travaux de balayage de la chaussée des voies de circulation de juridiction provinciales ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sonya Pronovost
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE le conseil municipal de Champlain accepte les conditions du contrat pour les travaux de balayage de la chaussée proposé par le ministère des Transports du Québec et autorise le secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité, ledit contrat avec les représentants du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉ unanimement

2009-12-224

DON À LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE CHAMPLAIN

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc
APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Chartier

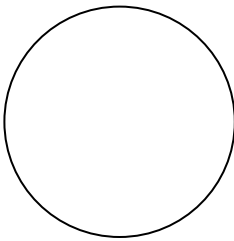
QU'un montant de 500 \$ soit accordé au journal « Le Postillon » pour l'année 2010 au nom de la municipalité de Champlain.

ADOPTÉ unanimement

2009-12-225

DON AU NOËL DU PAUVRE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc
APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

QU'une contribution financière d'un montant de 25 \$ soit accordée au Noël du Pauvre.

ADOPTÉ unanimement

2009-12-226

**PUBLICITÉ DANS LE CAHIER SPÉCIAL DE NOËL DU
BULLETIN DES CHENAUX**

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc
APPUYÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

QUE la municipalité de Champlain réserve un espace dans le Bulletin des Chenaux pour son cahier de Noël.

ADOPTÉ unanimement

2009-12-227

RENOUVELLEMENT D'UN EMPRUNT DE 63 100 \$

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Champlain doit renouveler un emprunt pour un montant de 63 100 \$ pour une période de 5 ans.

CONSIDÉRANT QUE le Centre financier aux entreprises Desjardins propose un taux de 4.61% pour une période de 5 ans ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoit Massicotte
APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

QUE la municipalité accepte la proposition de financement faite par le CFE Desjardins pour le renouvellement du prêt #5 de la municipalité et autorise le maire et le secrétaire-trésorier à signer les documents nécessaires avec les représentants de Desjardins pour le renouvellement d'un emprunt d'un montant de 63 100 \$ pour une période de 5 ans.

ADOPTÉ unanimement

2009-12-228

TRANSFERT BUDGÉTAIRE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Champlain anticipe un déficit d'un montant de 21 000 \$ pour l'exercice financier 2009 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Chartier
APPUYÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

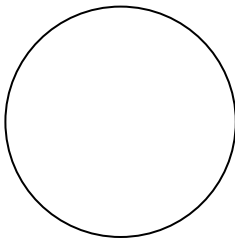
QUE la municipalité de Champlain approprie un montant de 21 000\$ des surplus accumulés de la municipalité pour le financement des opérations de l'année 2009.

ADOPTÉ unanimement

2009-12-229

**DATE DES ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES DU CONSEIL POUR
L'ANNÉE 2010**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Patry
APPUYÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

QUE le calendrier des assemblées régulières du conseil pour l'année 2010 soit déposé et accepté tel que présenté.

11 janvier 2010
1^{er} février 2010
1^{er} mars 2010
5 avril 2010
3 mai 2010
7 juin 2010
5 juillet 2010
2 août 2010
13 septembre 2010
4 octobre 2010
1^{er} novembre 2010
6 décembre 2010

ADOPTÉ unanimement

2009-12-230

**DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX
D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoit Massicotte
APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le rang Ste-Marie, rang St-Pierre et rue Langevin pour un montant subventionné de huit mille cinq cent dollars (8 5000 \$), conformément aux stipulations du ministère des Transports.

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés pour le rehaussement des accotements du rang Ste-Marie pour un montant subventionné de vingt-cinq mille dollars (25 000 \$), pour trois (3) ans conformément aux stipulations du ministère des Transports.

QUE les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.

ADOPTÉ unanimement

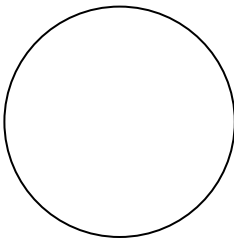
2009-12-231

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2010 DE L'OMH
DE CHAMPLAIN**

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc
APPUYÉ PAR : Monsieur Benoit Massicotte

QUE les prévisions budgétaires de l'OMH de Champlain pour l'année 2010 soient adoptées :

Revenus	64 060 \$
Dépenses	
Administration	9 295 \$
Conciergerie et entretien	18 668 \$
Énergie, taxes , ass. Sinistres	38 250 \$
Remplacement, amélioration	17 000 \$
Financement	56 847 \$



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

Services à la clientèle	4 162 \$	144 222 \$
-------------------------	----------	------------

Déficit		(80 162 \$)
----------------	--	--------------

Contribution SHQ		72 146 \$
------------------	--	-----------

Contribution municipale		8 016 \$
-------------------------	--	----------

ADOPTÉ à l'unanimité

2009-12-232

NOMINATION AU COMITÉ DE VIGILANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

QUE monsieur Marcel P. Marchand soit nommé représentant de la municipalité de Champlain sur le comité de vigilance du site d'enfouissement sanitaire de Champlain.

ADOPTÉ unanimement

2009-12-233

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Chartier

QUE l'assemblée soit levée et la session close.

ADOPTÉ unanimement

Jean-Robert Barnes, maire

Je soussigné, Jean Houde, secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses mentionnées ci-haut.

Jean Houde, secrétaire-trésorier